Le 30 Juin 1902, entre tous les propriétaires connus des numéros ainsi sortis, sera tiré au sort un gros lot de MILLE FRANCS EN ESPECES.

Livraison des Lots

Tout porteur d'un calendrier gagnant un lot devra, pour reclamer son lot présenter son calendrier tout entier. Les numéros détachés du calendrier ne seront pas admis

Les lots gagnés du 1er au 10 de chaque mois devront être réclamés avant le 20 du mois, ceux gagnés du 10 au 20 devront l'être avant la fin du mois, ceux gagnés du 20 à la fin du mois devront être réclamés avant le 10 du mois suivant. Tous les lots non réclamés dans ces délais seront considérés comme non gagnés et ils seront tirés de nouveau dans des conditions à fixer par l'administration, *jusqu'à ce qu'ils soient reclamés par les calendriers gagnants*

Afin de démontrer la sincérité de la tombola, tout gagnant devra signer un reçu de son lot, et la publication du nom des gagnants sera faite périodiquement dans les colonnes du *Réveil* et de l'*Egalité*.

Les calendriers gagnants seront remis à leurs possesseurs et participeront aux tirages jusqu'à la fin de l'année. Un calendrier pourra donc gagner plusieurs lots.

ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mercredi 1er janvier 1902 (11 nivôse an 110 de la République), 1er jour de l'année, 11e jour de l'hiver, 22e jour de la lune (dernier quartier à 4 h. 17 soir

Lever du soleil à 7 h. 56 coucher à 4 h. 11

Lever de la lune à minuit coucher à 11 h. 46 matin.

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 1 minute sur hier

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 31 décembre

Baromètre à 2heures du soir 763 m.m (variable)
Hausse depuis la veille 7 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin 8° au-dessus de 0 ; à 3 heures de l'après-midi 13° au-dessus
Etat du ciel Nuageux.
Direction et force du vent Ouest, faible
Temps probable : Assez beau.

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries ou les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

RIEN DE PLUS SIMPLE

Notre rédacteur en chef répond plus haut à certain filet que le « Journal » soi-disant catholique et honnête « de Roubaix » a publié hier

De quoi se plaint donc, le « Journal » soi-disant catholique et honnête « de Roubaix ? »

De ce que nous l'avons appelé parfois un menteur ?

Rien de plus simple que de donner satisfaction au « Journal » soi-disant catholique et honnête « de Roubaix ».

Que le « Journal » soi-disant catholique et honnête « de Roubaix » cesse de travestir la vérité et nous cesserons de le taxer de mensonge.

« CANDIDATS REPUBLICAINS »

On annonce que dans la 1re section les candidats de l'Union Cosaque seraient MM Henri Deschamps, ancien directeur du «Roubaisien», et M. A. Wibaux.

Dans la deuxième section, M Félix Chatteleyn ferait tête de liste.

M. François Fauvarque servirait dans la troisième section, de chef de ligne à d'autres républicains sincères de son genre.

Enfin, au Pile, M Achille Rousseau aurait comme second le populaire M. Briet.

Ce que nous connons ci-dessus est une information sérieuse et c'est sérieusement que MM Motte, de Montalembert, Chatteleyn et le R P Pascal vont demander aux travailleurs de Roubaix d'envoyer « çà » à l'Hôtel-de-Ville.

RIXE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Les nommés Joseph Lauwers, 42 ans, ferblantier, demeurant rue Choiseul, cour Guillaume-Lefebvre, 18, et Beslin Gustave, 40 ans, demeurant même cour numéro 3, ont été l'objet d'un procès-verbal pour rixe dans la rue Choiseul.

RODEURS DE NUIT ARRETES. — A la suite des recherches faites pour découvrir les auteurs d'une attaque nocturne suivie de vol de 35 francs, dont a été victime rue du Collège, le 28 courant, M. Jean-Baptiste Verhelst, demeurant rue de Lannoy, fort Despret, 55, la police de sûreté a arrêté mardi matin, trois individus sur lesquels pesaient de graves soupçons. Ce sont les nommés Louis Gottot, 20 ans, Gustave Vérin, 19 ans et Camille Dehorne, 22 ans, demeurant tous trois, rue des Longues-Haies, 106.

Confrontés avec Verhelst, ce dernier reconnut formellement le nommé Dehorne Camille, comme étant un de ses agresseurs.

Il a été conduit devant le commissaire du 5e arrondissement, chargé de l'enquête.

M. Grimaldi, devant les contradictions des trois inculpés les a écroués et les fera conduire à la maison d'arrêt de Lille, jeudi matin.

LA HOTTE A St-ANTOINE. — Un portemonnaie contenant une somme d'argent a été trouvé rue de l'Alouette, par M. Parsy, secrétaire de police.

FEU DE CHEMINEE. — Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 9 heures un quart, chez Constant Fassieaux, demeurant rue de Bouvines, impasse Devernay 2. Aucun dégât n'a été constaté.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Mardi soir, vers 6 heures et demie, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M Lejour-Landrieux, épicier, rue de Lannoy, 176, dans la salle où l'on brûle le café. Le feu a pris dans un brûlour et s'est communiqué au plafond et aux boiseries. Grâce à MM. D. Wichart et Debeu, cabaretiers voisins et à l'agent Trochon, arrivés les premiers, le feu n'a pu se développer. On a pu se rendre maître du fléau en peu de temps

Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à environ 800 francs

AVIS AUX COULONNEUX — Procès-verbaux, pour infraction à la loi sur les pigeons voyageurs, ont été dressés contre : Henri Dulaurier, 40 ans, cabaretier rue Rollin, 36 ; Henri Hornaert, 21 ans, tenturier, sentier du Mont-à-Leux ; Planquelle François, 38 ans, mécanicien, rue du Collège, 131 ; Vermant Achille, 27 ans, charretier, rue Meyerbeer ; Aelvoet Charles, 25 ans, tisserand, rue Labruyère, 28 ; Duprez Henri, 34 ans, tisserand, rue Dombasle, 41.

Les quatre premiers avaient un colombier sans autorisation, et les deux autres avaient transféré leur colombier sans en avoir obtenu la permission.

Théâtres et Concerts

Grand-Théâtre-Hippodrome. — Dimanche 5 janvier 1902, à l'Hippodrome-Théâtre, pour la 7e représentation de l'abonnement : LA CAGNOTTE, de E. Labiche et A. Delacour, précédée de EN MANCHES DE CHEMISE, de E. Labiche et A. Lefranc

Oh ! le joli spectacle et l'heureuse idée qu'a M. Ch. Baret de nous donner semblable régal et surtout avec les artistes de M. Baret qui sont toujours excellents. Nous n'hésitons pas à dire au public d'aller, sans crainte de déceptions, assister à cette belle soirée.

THEATRE COUVREUR. — Une salle comble a accueilli chaleureusement au Théâtre Couvreur, la représentation des «Deux Orphelines», donnée dimanche dernier. Nos artistes ont magnifiquement interprété cet immortel chef-d'œuvre de M. d'Ennery et nous ne pouvons que féliciter notre imprésario sur tout le zèle qu'il apporte à faire représenter les ouvrages de nos meilleurs auteurs

Grand aussi a été le succès du «Contrôleur des wagons-lits», comédie

Mercredi, à l'occasion du 1er janvier, spectacle populaire offert aux dames : «Les Chevaliers du Brouillard», drame en 5 actes et 10 tableaux

Composition nouvelle au 6e tableau d'un décor représentant un incendie dans le quartier de la Vieille-Monnaie, à Londres.

On terminera à la demande générale par «Les Surprises du Divorce», comédie en trois actes de M. A. Bisson.

FETE DE FAMILLE. — C'est aujourd'hui mercredi 1er janvier qu'aura lieu la grande fête de famille organisée dans la salle des fêtes de l'« Ancienne », rue Neuve, 10, par l'orchestre symphonique « Sévillana ». La composition du programme fait augurer un succès sans précédent. Le concert qui sera suivi d'un grand bal commencera à cinq heures très précises.

Les portes seront ouvertes à quatre heures et demie.

Le bal commencera vers huit heures. Entrée 50 centimes par personne.

PARTI OUVRIER

Section Roubaisienne

ASSEMBLEE GENERALE

La Section roubaisienne se réunira en assemblée générale, le samedi 4 janvier, à huit heures et demie du soir, au local « La Paix »

Ordre du jour très important.

N. B. — Les secrétaires de groupes sont priés de convoquer tous leurs membres pour cette réunion.

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 31 décembre 1901

Naissances — Jules Wpbon, rue Monge, cour Lussiez — Angèle Desutter, rue Blanchemaille — Gustave Moulart, rue Blanchemaille. — Ernestine Lucq, rue Blanchemaille. — Alida Carpeau, rue de l'Ommelet, cour Ferret, 16. — Céline Lauwens, rue de Philippeville, 25. — Robert Statius, boulevard de Cambrai. — François Meyer, boulevard de Cambrai. — Marie Sandevoir, rue de Lannoy, 450. — Théophile Fruchart, rue Blanchemaille. — Valentin Valet, rue de la Perche, fort Sicoen, 38 — Georges Verbraekel, rue Moors, 1 bis.

Décès. — Marie Vincent, 28 ans, rue Pellart, 46. — Georges Lesage, 2 ans, rue du Curtigny, cour Chevalier, 2. — Albert Lamant, 3 mois, rue Lacroix, cour de la Société immobilière, 11. — Edouard Dhavé, 5 mois, rue de l'Epinoy, 3. — Marie Bauduert, 33 ans, rue Desbonnets, 13. — Alphonse Lemoine, 37 ans, rue de France, 20. — Pauline Declercq, 1 an, rue Blanchemaille. — Agathon Cornelez, 42 ans, rue Blanchemaille. — Henri Hocmert, 58 ans, rue Blanchemaille. — Henriette Roger, 8 2ans, rue Blanchemaille.

TOURCOING

UN INCENDIE RUE DU BRUN-PAIN

Une famille en danger. — La fuite par la fenêtre. — Une chute de quatre mètres.

Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie qui a mis en danger toute une famille, s'est déclaré chez M. Delmotte, cabaretier et marchand de charbon, rue du Brun-Pain, 126.

Vers 2 heures et demie du matin, M. Delmotte, qui couche, ainsi que toute sa famille au premier étage, fut réveillé en sursaut par un bruit insolite.

Croyant se trouver en présence de cambrioleurs, il ouvrit la porte pour descendre, mais aussitôt, il recula, suffoqué, par une épaisse fumée émanant de l'estaminet

M. Delmotte donna aussitôt l'alarme, et comme la fuite par l'escalier était impossible à cause de l'intensité de la fumée, il résolut de sauver les siens en les faisant fuir par la fenêtre.

Il s'empara d'une corde, et descendit ce moyen ses enfants dans la rue. Au moment où il commençait à descendre sa petite fille, Marie, âgée de 9 ans, la corde, s'accrochant à l'enseigne de l'estaminet, donna une secousse à l'enfant qui lâcha et vint s'abattre par terre

Dans sa chûte, la petite Marie s'est blessée légèrement à la tête.

Pendant que le sauvetage s'opérait, les voisins étaient venus à l'aide, et l'un d'eux, un compier, nommé Louis Houpline, avait pénétré dans l'estaminet et éteint le feu, si rapidement même que lorsque le service des pompiers arriva tout était fini.

Le comptoir et plusieurs chaises sont complètement détruits. Les dégâts qui s'élèvent à environ 600 francs, sont couverts par une assurance.

Les causes de l'incendie sont ignorées

Le docteur Huriez a soigné la petite Marie pour les blessures sont peu graves.

Dans la matinée de mardi, M Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement s'est rendu sur les lieux et a procédé à une enquête.

UN VOL AU BLANC-SEAU. — Lundi soir, vers 5 heures, des malfaiteurs demeurés inconnus ont pénétré dans le magasin de Mme Lelong, marchande de tissus, rue du Blanc-Seau, 342, et ont enlevé 3 pièces de molleton, valeur 46 fr. 15 chemises d'homme, valeur 37 fr. 50, et 3 cravates valeur 6 fr. 75.

Les tro spièces de molleton ont été retrouvées mardi matin dans un terrain vague de la rue du Fresnoy.

M. Proix commissaire de police, a ouvert une enquête.

ACCIDENT RUE DE DUNKERQUE. — Lundi, après-midi, vers 3 heures et demie, plusieurs ouvriers de M. Masquilier, entrepreneur, travaillaient chez M Lorthiois, rue de Dunkerque, sur un échafaudage.

Soudain, l'un d'eux, Joseph Desmet, 18 ans, demeurant rue Saint-Pierre, 73, ayant glissé sur une battens qui bascula, vint s'abattre sur le sol, d'une hauteur de 2 m. 50.

En tombant, l'ouvrier s'est fait des plaies multiples à la face, une fracture du radius droit, une luxation du premier métacarpien gauche

Le docteur Decherf, appelé, vint donner les premiers soins au blessé, qu'il fit ensuite reconduire à son domicile.

Cet accident entraînera une incapacité de travail d'environ trois mois.

EXTRADITIONS. — Mardi après-midi, les gendarmes belges ont remis entre les mains d'leurs collègues français, les nommés Maurice Gellop, 25 ans, bouilleur, et sa femme, Angèle Dighin, 21 ans, réclamés sous l'inculpation de vol par le Parquet de Lille, et Auguste Gras, 26 ans, garçon de café, sortant de la prison de Saint-Gilles-Bruxelles, réclamé pour opérations frauduleuses par le parquet de Marseille.

BIBLIOTHEQUE POPULAIRE. — A l'occasion du nouvel an, la Bibliothèque du Prêt des livres sera fermée le jeudi 2 janvier 1902.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE. — En conformité à l'article 1er de son règlement, la bibliothèque communale sera fermée du 1er au 5 janvier.

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Une médaille d'honneur du travail est accordée :

I A M Edouard Lepers, demeurant rue de Vasqueliai, ouvrier de la maison Procovst-Screpel de Roubaix. 2. A Mme Desouvages-Morant, ouvrière de la maison L. et D. Dervaux, rue de Guisnes 3 Bouche Louis, rue du Flocon, 224 employé dans la maison Six-Lebrun.

ARRIVAGES AUX HALLES — Il est arrivé mardi aux Halles Morues, 150 k., harengs, 250 k.; pommes de terre, 450 k.; carottes, 250 k.; choux, 450 ; chicons, 45 k.; fromages 75 k.; mandarines, 35 caisses.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez MM. Flipo, fils aîné, un ouvrier, Paul Heusaert, 33 ans, demeurant rue de la Chaussée à Roubaix, s'est fait une plaie contuse au pouce

Le docteur Bourgois a déclaré 15 jours d'incapacité de travail

— Un manœuvre, Jules Prévost, 45 ans, demeurant rue de l'Espierre, 8, et travaillant pour M Desodt-Hee entrepreneur, a reçu une éclabousure de chaux, dans l'œil gauche.

Le docteur Cuisset a prescrit un repos de 8 jours

— Chez Léonard Valmer, teinturier, un apprenteur, Noël Verven, 14 ans demeurant à Mouscron, a été brûlé au pied gauche par de l'eau bouillante.

Le docteur Bourgois a ordonné un repos de quelques jours.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 31 décembre 1901

Naissances. — Roart Hélène, rue de Metz — Duchatelet Pierre, rue des Carliers — Desmettre Henri, rue Racine, 2. — D'hont Arthur, rue Hoche, 10 — Martin Charles, quai du Fresnoy, 5 — Gheyssens Paul, rue du Vélodrome — Béghin Paul, rue des Flandres, 31 — Béghin Madeleine rue des Flandres, 31

Décès — Vanheule Elise, rue Colbert, 283. — Reynlers Albert, 3 mois, rue de Carvin, 4. — Des sauvages Clémentine, 66 ans, rue d'Havré, 3 — Lejeune Eugénie, 85 ans, rue de Lille, 121.

LE NORD

LILLE

L'OCTROI

Le Préfet du Nord vient de prendre l'arrêté suivant

ART. 1er. — A partir du 1er janvier 1902, les tarifs des Octrois de Lille (urbain et banlieue) seront modifiés ainsi qu'il suit

1. Les droits (taxes principales) sur les boissons hygiéniques, vins, bières, cidres, poirés, hydromels et eaux minérales seront abaissés conformément au tarif prévu à l'article 2 de la loi du 29 décembre 1897.

2. Le droit (taxe principale) sur l'alcool pur contenu dans les eaux-de-vie, esprits, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, absinthe, sera élevé de 24 fr à 60 fr. par hectolitre.

3. Il sera perçu une taxe de 30 centimes par bouteille sur tous les vins en bouteille introduits dans le périmètre de l'octroi Cette taxe ne pourra se cumuler avec les taxe et surtaxe applicables aux vins en cercles

ART. 2. — Sont autorisées, au profit de la ville de Lille, à partir du 1er janvier 1902, des taxes municipales égales au montant en principal de celles déjà établies

A — Sur les cercles, sociétés et lieux de réunion;

B. — Sur les billards publics et privés.

Explosion à la "Cotonnière Lilloise"

A CANTELEU

Hier matin, vers 6 heures et demie, une formidable explosion s'est produite à la filature de MM. Delesalle frères, à la *Cotonière lilloise*, à Canteleu Les vitres de la filature et des habitations voisines en tremblèrent et l'émoi fut grand aux alentours

On parlait d'une chaudière à vapeur qui avait sauté d'un chauffeur et d'un mécanicien qui étaient blessés.

Renseignements pris, nous nous sommes rendu compte que ces bruits étaient exagérés. L'explosion est due à la rupture d'un tuyau conduisant la vapeur de la machine aux générateurs Il n'y a eu aucune victime, les dégâts sont purement matériels et peu importants.

UN ESCROC DE HAUT VOL

Nous avons annoncé, hier, l'arrestation du nommé Gustave Jallier, 24 ans, né à Paris, orfèvre, inculpé d'escroqueries au préjudice de divers commerçants de Paris et de sa logeuse, madame Wicart, cabaretière, rue de la clef, à laquelle il s'était donné comme Georges Dubarry, étudiant en médecine

Gustave Jaller a été déféré au parquet, il n'a pas encore fait choix d'un avocat M. Delalé, chargé de l'instruction de cette affaire, n'a donc pu lui faire subir qu'un interrogatoire de pure forme

Les boîtes de bijouterie adressées à cet escroc, en instance à la poste, et qui devaient être saisies ne l'ont pas encore été

L'affaire Schostsmans

Le ministre de la guerre a statué sur le sort d'Arthur Strubbe qui s'était déclaré l'auteur du meurtre de M Scholsmans, et qui, belge d'origine, a contracté un engagement à la légion étrangère.

Strubbe va rejoindre son corps après s'être offert un voyage d'agrément !!

Accompagné de deux gendarmes, il sera dirigé incessamment sur Sidi-Bel-Abès

La population à Lille, en 1901

Sur une population de 215,431 habitants l'état-civil de Lille, a enregistré pendant l'année —

6301 naissances, dont 1356 illégitimes ;
5222 décès., y compris 445 mort-nés ;
2.093 mariages et 87 divorces.

Pendant l'année 1900, ces chiffres avaient été :

6228 naissances dont 1381 illégitimes ;
5422 décès, y compris 438 mort-nés ,
2084 mariages et 63 divorces.

Il y avait en 1900, 43.914 électeurs, il n'y en avait plus que 43.341 en 1901

AFFAIRE DE MOEURS. — M. le commissaire du 7e arrondissement a fait procéder, hier, à l'arrestation du nommé Paul Milot, 49 ans, mendiant, demeurant rue du Courouble, qui est inculpé d'attentat à la pudeur sur des fillettes de 13 et 14 ans.

Cet individu, après interrogatoire, a été déféré au parquet.

DANS L'ŒIL. — Vers 5 heures, hier soir, M Lelièvre Jules, garçon de magasin, demeurant rue Baudin, 23, passant rue Nationale, il s'est heurté à une voiture conduite par M. Bauchy, demeurant à La Madeleine, et s'est fait une légère blessure à l'arcade sourcilière gauche.

LES ACCIDENTS DE LA RUE — M. Achille Vanhouroud, 17 ans, se trouvait lundi soir, vers 7 heures, au chauffoir de la rue Lottin, lorsqu'il fut blessé par un morceau de carreau de vitre détaché par le vent.

Il a reçu des soins à la pharmacie Bouvile.

A L'HOTEL DE VILLE. — Le maire de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens que les bureaux de la mairie seront fermés le jeudi 2 janvier 1902.

LES BAINS PUBLICS DE LA COUR CYSOING. — Le maire de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens que les bains publics de la Cour Cysoing seront fermés pendant tout le mois de Janvier 1902 pour réparations annuelles.

COURS DE LANGUES ETRANGERES. — Le maire de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens que les cours municipaux de langues étrangères pour les garçons, auront lieu à partir du 15 janvier prochain, à l'école de la rue des Poissonceaux aux jours et heures ci-dessous

Cours d'Anglais. — Mardi et Samedi de 8 heures à 9 heures du soir

Cours d'Allemand — Lundi et vendredi de 8 heures à 9 heures du soir

DEPOT DE MATRICES DE PATENTE. — La matrice des patentes pour 1902, concernant la section de Fives-Saint-Maurice (Percepteur M. Veillard, avenue des Tilas), sera déposée à la mairie (Bureau des Contributions) pendant dix jours, à partir du 2 janvier

Les matrices des patentes supplémentaires du 4e trimestre 1901 resteront déposées à la mairie, Bureau des Contributions du 2 au 12 janvier inclusivement.

Les intéressés peuvent, dès maintenant, en prendre communication et faire s'il y a lieu, leurs observations.

L'ECHENILLAGE. — M le Préfet du Nord vient de prendre un arrêté concernant l'échenillage, aux termes duquel les propriétaires, fermiers, etc. sont tenus d'écheniller, sans retard, les arbres arbustes, haies et buissons de leur domaine

STATISTIQUE HEBDOMADAIRE. — Pendant la semaine du 22 au 28 décembre, il y a eu à Lille, 99 naissances, dont 52 garçons et 47 filles se répartissant en 79 légitimes et 20 illégitimes, 42 mariages ont été prononcés par l'officier de l'état civil.

101 décès dont 54 du sexe masculin et 47 du sexe féminin ont été déclarés à la mairie.

Ces décès sont dus aux maladies suivantes : Rougeole 1, croup 1 ; coqueluche 2 ; apoplexie 9, bronchite et pneumonie 24 maladies organiques du cœur 3 ; diarrhée (enfants au-dessous de 2 ans) 13, phtisie pulmonaire 12, autres tuberculoses 2, autres causes de décès 34.

Voici maintenant la répartition des naissances et des décès par quartier :

Hôtel-de-Ville 6 n., 6 d. ; Saint-Sauveur 8 n., 9 d. ; Moulins 14 n., 14 d. ; Wazemmes 16 n., 23 d. ; Vauban 10 n., 6 d. ; Saint-André 5 n., 17 d. ; Esquermes 10 n., 4 d. ; St-Maurice 6 n., 9 d. ; Fives 15 n., 13 d. ; Canteleu 3 n., 2 d. ; Sud 6 n., 1 d. — Total 93 naissances et 101 décès.

FIXATION D'ALIGNEMENTS — Par arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 16 décembre 1901, M Werquin, conseiller d'arrondissement, est délégué pour procéder à une enquête sur le projet suivant

Fixation des alignements du chemin d'intérêt commun numéro 147, de Carvin à Lille, dans la traverse de Lille (faubourg des Postes)

Les pièces concernant ce projet sont déposés au secrétariat de la mairie où l'on pourra en prendre connaissance jusqu'au 6 janvier 1902, les dimanches et fêtes exceptés, de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Les 7, 8 et 9 janvier, M Werquin, commissaire enquêteur, siègera de 4 à 5 heures du soir, dans une des salles de la mairie, pour recevoir les déclarations qui seraient présentés sur le dit projet.

ENQUETE ADMINISTRATIVE. — Par arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 11 décembre 1901, M Fl Bonduel conseiller général, est délégué pour procéder à une enquête sur le projet suivant :

Acquisitions par la ville à MM Desrousseaux et consorts et Lucastel, pour les prix de 7,200 fr. et 3,000 francs, en vue d'agrandir l'Abattoir, de deux maisons sises à Lille, rue du Guet, 14 et 22, avec le domaine utile du fonds tenu par le bail emphytéotique des Hospices de Lille, jusqu'au 15 mars 1924.

M. Fl Bonduel, commissaire-enquêteur, siègera à la mairie, le samedi 4 janvier 1902, de 4 à 5 heures du soir, pour recevoir les déclarations qui seraient présentées sur le dit projet.

BAINS LILLOIS. — Les trois services de l'établissement des Bains lillois seront fermés pour réparations les 1, 2 et 3 janvier.

Réouverture le samedi 4 janvier, a 8 heures du matin.

Au Conseil de Préfecture du Nord

LES ELECTIONS DE TRESSIN

Le Conseil de Préfecture du Nord, après en avoir délibéré, le 20 décembre, vient de rejeter une protestation tendant à faire annuler l'élection de M. Derache, comme conseiller municipal à Tressin.

Des élections complémentaires avaient eu lieu, le 1er décembre, à Tressin. M. Derache n'avait été élu qu'à une voix de majorité. La protestation était basée sur ce fait qu'un électeur, M. Dufay, inscrit à la fois à Anslaing et à Tressin avait voté dans cette dernière commune, alors qu'en juillet dernier il avait voté dans la première.

CHRONIQUE THÉATRALE

LA PREMIERE DE « MARIE-CLAIRE »

Si, dimanche, une foule énorme se pressait au Grand-Théâtre pour y applaudir un spectacle aussi copieux qu'intéressant — *les Tenailles*, *Mignon* et *les Mousquetaires au Couvent*, — lundi, le public lillois a semblé de se défier de la pièce lilloise, dont on lui offrait la primeur, il est resté chez lui et c'est devant une salle relativement peu garnie que *Marie-Claire* s'est présentée à la rampe L'exemple n'est pas très encourageant pour nos compatriotes ambitieux de cueillir les lauriers du théâtre.

Le public a eu tort, évidemment bien que *Marie-Claire* n'ait remporté — il faut avoir la sincérité de le dire — qu'un succès relatif.

D'une intrigue tardive et mêmue, se déroulant entre personnages incapables d'éveiller la sympathie — telle Marie-Claire — quand ils n'excitent pas un juste sentiment de répulsion — tel l'amant de Marie-Claire —, ce roman d'une dentellière lilloise aurait pu valoir par le pittoresque des tableaux de la vie locale. Or, ce n'est pas en plaçant dans la bouche de ses personnages, de longues énumérations, qui semblent extraites du catalogue d'une maison de commerce de dentelles ou de passementerie, que l'auteur y a atteint.

Ce pittoresque local, l'auteur s'est contenté de le rechercher, en plaquant de ci et de là, dans le dialogue, certaines expressions du terroir. Le procédé est toujours dangereux, car on ne peut exiger des interprètes qu'ils soient tous « nés natifs » de Saint-Sauveur, qu'ils aient l'intonation voulue et « patoisent » sans ridicule.

Enfin, certains effets de cris de la rue évoquent trop le souvenir victorieux de *Louise* pour forcer maintenant l'attention.

Ces critiques faites, il serait injuste de dire que *Marie-Claire*, surtout si ses auteurs veulent y apporter les corrections nécessaires, n'est pas un spectacle à voir.

M. Ratez, qui avait déjà fait ce tour de force d'écrire une partition intéressante sur l'invraisemblable livret de *Lydéric*, a noté pour cette pièce passable une musique de scène et des airs très agréables, et d'une saveur locale amusante.

Au dernier tableau, ayant le dénouement heurté et mal préparé, on a bissé une chanson populaire, que pleure dans la coulisse un chanteur des rues, en s'accompagnant d'un orgue de barbarie criard et plaintif. C'est l'excellent Dufranc, qui prêtait sa voix au chanteur en question.

Marie-Claire est bien défendue par Mmes d'Arbelly, Beaufort, de la Hoghe, Lasveda, Delcourel, etc., par MM. Dorlanges, Gébert, Fertinel, Villac, Galère.

Le divertissement est gentil et le maître Walter a réglé la mise en scène avec son habileté ordinaire.

La soirée de lundi s'est terminée par un vaste éclat de rire, grâce aux *Surprises du Divorce* — le triomphe de l'étonnante et excellente Mme Dasveda.

Hier soir, le *Pompier de Service* a eu l'inévitable succès qui attend une telle pièce un tel jour, surtout quand l'interprétation est assurée comme elle l'est ici.

Maintenant, que M. Bourdette a donné une preuve évidente de bonne volonté désintéressée en accueillant *Marie-Claire*, il va activer, croyons-nous, la reprise de *Louise* et la première d'*Hœnsel et Gretel*

On va s'occuper aussi d'*Hamlet* et l'on répète *Musotte*.

Le Pompier de Service

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE DE LILLE
(Direction A. Bourdette)

Mercredi 1er Janvier. — LA FILLE DU GARDE-CHASSE, drame en deux parties, cinq actes et six tableaux, de MM. Fontanes et Decori. — LA GRANDE DUCHESSE, opérette en trois actes.

Bureaux à 5 h. 1/2. — Rdeau à 6 heures.
Places gratuites de 6,401 à 6,800.

Jeudi 2 janvier. — LE GRAND MOGOL, opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Audran. — LES TENAILLES, comédie en 3 actes.

Bureaux à 7 heures. — Rideau à 7 h. 1/2.
Places gratuites de 6,601 à 7,200.

OLYMPIA. — Tous les soirs, Concert-Spectacle par toute la troupe

Les mercredis, dimanches et jours de fête, matinée à trois heures et demie.

CASINO DES FAMILLES. — (Brasserie Universelle). — Tous les soirs, Grand Concert avec toute la troupe.

Les mercredis, jeudis, dimanches et jours de fête, matinée à 4 heures.

A la Maison du Peuple

Dimanche 5 janvier 1902 à huit heures du soir, Grand bal de nuit Prix d'entrée : 0,40 c. par personne. Qu'on se le dise !

— Grand Concert Populaire le lundi 6 janvier 1902 à 8 heures du soir avec le concours d'artistes les plus en renom Entrée libre !

Les consomations ne seront pas augmentées (chope, 0,10).

A TRAVERS LE DEPARTEMENT

SECLIN

PARTI OUVRIER — Sur la demande des camarades de la section du P. O. d'Armentières, celle de Seclin avait organisé, le samedi 14 décembre, une conférence qui eut lieu, à huit heures du soir dans la grande salle du citoyen Havez.

Le citoyen Adolphe Sauvage, conseiller municipal de Seclin, est élu président, les citoyens Hiernu et Delefosse, conseiller municipal de Seclin, sont nommés assesseurs, le citoyen Archimbaud, secrétaire

Après avoir remercié le nombreux public d'être venu écouter les orateurs, le président explique l'objet de la conférence et donna la parole au camarade Rivola, membre du P. O. F. de la section armentiéroise.

L'orateur remercie la section de Seclin et fait connaître le but qu'il a entrepris et pour lequel il fait cette tournée de conférences puis, après avoir regretté l'absence du citoyen Daudrumez, maire d'Armentières, retenu par angine contractée en cours de voyage, il entre dans le vif de son sujet.

Il explique ce qu'est le socialisme, parle de la lutte des classes et démontre que la bourgeoisie se sert de tous les moyens pour arriver à l'expropriation des libertés de la classe prolétarienne.

De nombreuses questions intéressant la classe ouvrière ont été traitées par l'orateur dont le discours a été très applaudi.

Après un appel à la contradiction, personne ne demandant la parole, le président la donne au citoyen Delefosse, conseiller municipal.

L'orateur invite tous les citoyens à adhérer en grand nombre au P. O. F. et à se faire inscrire au nouveau groupe qui est en formation chez le citoyen Havez.

Le président donne ensuite lecture de l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité

« Les électeurs de Seclin réunis au nombre de 150 environ, après avoir entendu les citoyens Sauvage, Rivola et Delefosse, félicitent la section du P. O. F d'Armentières pour son active propagande en faveur de la République sociale ; pour l'œuvre d'humanité qu'elle a entreprise en faveur d'un de ses membres s'engagent à verser leur obole et à se rallier au Parti ouvrier aux cris de : « Vive le P O. F ! Vive la Révolution sociale ! »

La séance est levée sans incident et la sortie s'effectue au chant de l'*Internationale*.

LA MADELEINE

L'UNION FAIT LA FORCE. — En lisant, dimanche, dans le *Progrès du Nord*, un entrefilet signé : Un Madeleinois, et faisant connaître que le jour de Noël, il a été distribué aux pauvres de la commune pour 2,980 francs de vêtements, nous avons bien remarqué que l'auteur de cet article avait bien détaillé la nomenclature des objets, costumes de velours, tricots de laine, bachelicks, bas, tabliers, chemises, etc., mais qu'il s'était bien gardé de citer aucun nom des fournisseurs.

Or, il sait péremptoirement qu'aucun commerçant madeleinois n'a fourni aucun de ces objets, et que la préférence de notre municipalité réactionnaire s'est portée sur des commerçants étrangers à la commune. Il n'a dévoilé aucun nom et pour cause

Allons, un peu plus de franchise ! Allez jusqu'au bout. Dites-nous quels sont les fournisseurs des vêtements distribués aux enfants pauvres de La Madeleine. Nous attendrons jusqu'à la fin de cette semaine. Faites-les publier dans le *Progrès* et le *Réveil*. Si, dimanche prochain, nous ne les voyons pas dans ces deux journaux, eh ! bien, nous vous les ferons connaître.

Vous terminez votre article par ces mots : L'Union fait la Force. Oui, l'union fait la force et les commerçants madeleinois sauront s'unir au moment voulu pour mettre à la porte de la mairie cette municipalité réactionnaire qui n'a jamais rien fait pour eux.

Un commerçant récalcitrant.

LESQUIN

A LA CHAUDRONNERIE. — Les ouvriers qui se présentent dans cet établissement pour se faire embaucher subissent, paraît-il, un interrogatoire en règle, une véritable inquisition. On leur demande leurs noms, leur domicile et on les force, pour être embauchés, à quitter leur résidence pour venir se fixer dans une des nombreuses maisons que cette société a fait bâtir autour de l'usine pour mieux les tenir sous sa coupe.

Si l'ouvrier refuse de se soumettre à cette condition, on lui refuse du travail.

D'un autre côté, un ouvrier embauché qui viendrait à avoir un différend avec un de ses chefs, n'aurait non seulement plus de travail, mais encore serait chassé, lui et les siens, de la maison que lui aurait concédée la société de la chaudronnerie, sans avoir eu le temps de chercher un autre abri. Il serait ainsi plongé, du jour au lendemain, dans la plus notre misère.

Voilà les faits que l'on nous fait connaître. Non seulement le joug des patrons pèse sur l'ouvrier dans l'atelier, mais encore dans sa maison. On porte ainsi atteinte à sa liberté de conscience.

FEUILLETON DU 2 JANVIER. — N. 35

LA VENGEANCE DU MINEUR

Grand roman régional inédit
par
Jules de GASTYNE

DEUXIEME PARTIE

II

Tout-à-coup on cogna rudement à la porte de l'étroite pièce qui composait, avec sa chambre, tout son logement.

Il ne répondit pas. On cogna plus fort.

— Hé ! Barrois ! ouvre-moi ! Allons donc ! fainéant ! Il y a du nouveau !

La voix de Fumeron.

Auguste ouvrit.

— Tu es malade ? demanda le nouveau venu en voyant Auguste regagner son lit.

— Non. Referme la porte et entre. Qu'y a-t-il donc ?

— Il y a... J'avais peur... Ça me fait plaisir de te voir !

— Hein ?

— Oui. Tu ne sais pas ? On ne t'a rien appris ?

— Non. Je ne suis pas sorti encore.

— Tant mieux ! En voyant que je ne te voyais pas, j'ai pensé : «Voilà mon Auguste qui sera allé au château de sa comtesse la Dame ! C'était possible !

— Alors ?

— Ça aurait été du propre ! Heureusement que tu étais chez toi ! Ça sera facile à constater.

Auguste devint inquiet.

— Sapristi ! Quoi !

— Rien... Du moment que tu n'étais pas cette nuit au château. J'en avais la sueur froide ! Tout le matin j'ai eu les yeux sur la porte de notre atelier pour me rassurer. Dam ! C'était dans les choses possibles ! Tu est là-bas, au Bonheur, au Paradis, il vient un espèce de vieux birbe jaloux qui te cherche des poux dans la barbe. Tu lui colles un pain... un pain rouge... Il va tomber dans un champ... C'était dans la note ! Enfin puisque ce n'est pas toi !

Fumeron respirait plus librement.

Barrois se sentit envahi par une angoisse sans nom

—Parle ! dit-il en surmontant cette anxiété. Parle ! Que s'est-il passé ?

On a trouvé le marquis de Tréfeuilles assassiné dans un champ voisin du château des Gaviers

Barrois devint livide.

— Assassiné... ou suicidé. Une blessure horrible en pleine poitrine... assassiné